



Dégradation de voiture dans le parking privé censé être fermé

Par **aberengere**, le **29/02/2012** à **15:12**

Bonjour, rn
Nous sommes allés chercher notre nouvelle voiture samedi pour revenir dimanche soir. Elle était garée en sous sol dans notre garage privé. Seulement depuis 2 mois 1/2 nous attendions la réparation de la porte de garage (réparée lundi en plus). nous avons retrouvé notre voiture sans roues le lundi matin 7h. Nous avons 700€ de franchise de vol à payer. Nous aimerions que l'assurance de la copropriété ou du syndic prennent en charge ce montant ou une partie car le parking était censé être fermé. le syndic est prêt à reconnaître sa responsabilité civile mais ils ne savent pas si l'assurance sera prête à payer. Qu'ai je besoin d'argumenter ? d'exiger ou demander ? p